


Organisme de rattachement	 <p><b>ACADÉMIE DE TOULOUSE</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse</b></p>
Implantation géographique	Rectorat de l'académie de Toulouse – Direction de la Prospective et de la Performance 75, rue Saint Roche, 31400 TOULOUSE
Catégorie	Catégorie A - IGR
Domaine, Code REFERENS III	<b>E1D44 - Expert-e en information statistique</b>
Intitulé du poste	<b>Directeur/Directrice de la Prospective et de la Performance</b>
Service	Direction de la prospective et de la Performance, service statistiques académique (SSA), service de 10 agents
Rattachement	Secrétariat Général de l'Académie
Formation souhaitable	Statistiques, économétrie ou mathématiques appliquées.
Expérience professionnelle	Les missions du poste exigent une solide expérience d'encadrement et de responsabilité statistique, une bonne connaissance des systèmes d'information du ministère de l'Éducation nationale.
Missions des postes	<p>Piloter au niveau académique le constat des effectifs, les prévisions, les enquêtes et les évaluations nationales du service statistique du Ministère ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire les outils de pilotage pour l'aide à la décision et l'évaluation des établissements ;</li> <li>- Développer de nouveaux outils pour accompagner les évolutions du système éducatif, avoir une démarche d'innovation et de veille scientifique ;</li> <li>- Apporter son expertise sur la gestion et l'utilisation des bases de données ;</li> <li>- Etre l'interlocuteur de la DEPP du ministère et apporter son expertise technique et de proximité dans les groupes de travail nationaux ;</li> <li>- Travailler en collaboration au niveau région académique avec le service statistique de l'académie de Montpellier.</li> </ul>
Savoirs	<p>Savoir encadrer un service</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir piloter un projet, une étude.</li> <li>- Posséder une excellente formation statistique et économique</li> <li>- Avoir une bonne connaissance de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur et de ses applications de gestion.</li> </ul>
Savoir-faire technique et méthodologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les méthodes statistiques et leurs applications</li> <li>- Maîtriser les bases de données (architecture et langage SQL)</li> <li>- Maîtriser le logiciel statistique R</li> </ul>
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité et réactivité</li> <li>- Travail en équipe</li> <li>- Qualités relationnelles</li> <li>- Rigueur</li> <li>- Autonomie</li> <li>- Diplomatie</li> <li>- Confidentialité</li> </ul>
Environnement professionnel	<p><b>La Direction de la prospective et de la performance (D2P) est le service statistique académique de l'académie de Toulouse.</b></p> <p><b>La D2P réalise les constats des effectifs d'élèves ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires des 1er et 2nd degrés. Le service coordonne au niveau académique les enquêtes statistiques et les évaluations nationales sur le 1er degré, le 2nd degré, l'apprentissage et l'insertion. La D2P apporte son expertise au recteur et à ses collaborateurs sur le champ de l'aide au pilotage.</b></p>

	<p>Elle produit des indicateurs et des tableaux de bord sur les différentes thématiques du système éducatif (éducation prioritaire, enseignements de spécialités, évaluation des établissements, etc.). Le service comporte également un pôle cartographie.</p> <p>La D2P est composée de dix agents, techniciens ou ingénieurs statisticiens, chargés de mission. Le directeur/directrice, secondé(e) par une adjointe, organise le travail en équipe et la répartition entre les chargés de mission et les techniciens.</p>
<p><b>Champ des relations</b></p>	<p><b>Relations internes :</b>  Recteur, Secrétariat Général, autres directions et/ou conseillers techniques du rectorat et notamment les directions « moyens d'enseignement », « information et orientation », « examens et concours », « action éducative », corps d'inspection, inspections académiques.</p> <p><b>Relations « externes » :</b> Ministère de l'Éducation nationale (DEPP, DGESCO), inspection générale, établissements scolaires, collectivités locales (conseil régional et conseils généraux), organismes extérieurs et partenaires (INSEE, Universités,...)</p>